

**SORTIR DES BIDONVILLES - “Un enjeu mondial à l’horizon 2020”**

# **Rapport de la conférence**

Conférence Internationale  
Rabat - Maroc  
26-29 Novembre 2012



**ONU HABITAT**  
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

## La table des matières

Contexte .....	- 2 -
Rapports des sessions .....	- 4 -
Session plénière .....	- 4 -
Session plénière des partenaires pour le développement .....	- 6 -
Presentations des pays .....	- 8 -
Dîner débat .....	- 9 -
Ateliers thématiques.....	- 10 -
Atelier 1: Planification, gestion foncière et inclusion urbaine.....	- 10 -
Atelier 2: Gouvernance et organisation institutionnelle .....	- 12 -
Atelier 3: Politiques et montages financiers .....	- 14 -
Atelier 4: Méthodes d'évaluation et de mesure des performances .....	- 16 -
Session sur la coopération Sud-Sud .....	- 17 -
Photos de la conférence .....	- 20 -
Déclaration de Rabat.....	- 22 -

## Contexte

Selon les estimations d'ONU-Habitat, entre 2000 et 2010, un total de 227 millions de personnes dans les pays en développement ont vu leurs conditions de vie s'améliorer significativement. En d'autres termes, les gouvernements sont parvenus à dépasser avec un taux de 2,2 la Cible 7-D des OMD «Améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis, d'ici à 2020».

Le monde est irréversiblement de plus en plus urbain et, depuis 2010, plus de la moitié de la population mondiale vit en zone urbaine. En 2030, tous les pays en développement, notamment ceux d'Asie et d'Afrique, auront plus d'habitants en milieu urbain qu'en milieu rural. Les villes, quelle que soit leur taille, offrent à leurs habitants présents et futurs des opportunités accrues d'améliorer leur vie en s'intégrant dans des espaces économiques dynamiques et en bénéficiant de services rendus possibles par les économies d'échelle. Ainsi les villes sont en constante évolution.

Cependant, les villes et en particulier celles du Sud, sont loin d'offrir des conditions et des chances équivalentes à leurs communautés respectives. Le creusement quasi universel des inégalités sociales prend une dimension particulièrement aiguë dans les villes où se côtoient une richesse extrême et une grande pauvreté sur un espace restreint, générant ainsi instabilité sociale, insécurité et coûts économiques et sociaux démesurés, non seulement pour les populations déshéritées, mais également pour l'ensemble de la société. La majorité des populations en milieu urbain est soumise à de multiples contraintes d'ordre économique, social, culturel et environnemental.

Dans de nombreux pays en développement, la croissance urbaine a souvent été caractérisée par le caractère informel et/ou illégal des établissements humains, démontrant ainsi l'échec des politiques urbaines. Cette urbanisation a été fortement associée à une croissance de la pauvreté et à l'expansion des bidonvilles. Cependant, un certain nombre de pays a réussi à freiner l'expansion des taudis et à améliorer les conditions de vie de leurs populations.

Au cours des dix dernières années, la proportion de la population urbaine vivant dans les taudis dans les pays en développement a diminué de 39% en 2000 à environ 32% en 2010. Pourtant, la fracture urbaine perdure, car en termes absolus et avec l'urbanisation accélérée, le nombre d'habitants des taudis a connu une croissance considérable, tendance qui va se poursuivre dans un proche avenir. Entre 2000 et 2010, la population urbaine dans les pays en développement a augmenté en moyenne de 58 millions d'habitants par an, ce qui comprend 6 millions de personnes venues s'ajouter à la population des bidonvilles. Entre-temps, les estimations d'ONU-Habitat avancent que, grâce à l'amélioration ou à la prévention de l'habitat informel, les pays en développement ont sorti 22 millions d'habitants des conditions de vie insalubre par an, entre 2000 et 2010. Sur la base de ces tendances, la population des bidonvilles dans le monde devrait atteindre 889 millions d'ici à 2020.

En effet, certains pays ont réalisé des progrès significatifs dans la réduction des bidonvilles et sont clairement engagés dans la réalisation de la Cible 7-D des OMD ainsi que dans la prévention de nouveaux taudis. Les gouvernements doivent reconnaître que la cible des 100 millions d'habitants de taudis représentait un seuil minimum à atteindre et que celui-ci a déjà été atteint 2,2 fois depuis 2010. Les gouvernements doivent ainsi s'engager à réviser et augmenter le taux à un niveau supérieur qui intègre à la fois l'existant et le potentiel de nouveaux bidonvilles à venir.

Dans ce sens, les pays qui ont enregistré de bons résultats à ce jour doivent maintenir et consolider leurs efforts pour améliorer les conditions de vie des habitants de taudis, tout en offrant des alternatives adéquates pour prévenir la formation de nouveaux bidonvilles. Les pays peu performants doivent, quant à eux, apporter des changements radicaux dans leurs interventions et leurs politiques vis-à-vis des bidonvilles en particulier et la pauvreté urbaine en général.

### *Objectifs de la conférence*

Dans un effort pour échanger autant que possible sur les bonnes pratiques, les politiques et la mise en œuvre des programmes d'amélioration, d'éradication et de prévention des bidonvilles par les gouvernements locaux et nationaux à travers le monde, le Maroc a invité les 20 meilleurs performants à cette conférence internationale. L'événement a eu lieu à Rabat du 26-29 Novembre 2012, sous le haut patronage de SM le Roi Mohammed VI et sous l'autorité de l'ONU-Habitat, l'agence des Nations Unies spécialisée dans les villes. Les objectifs spécifiques de la conférence sont :

1. Formuler des recommandations précises pour guider les politiques d'amélioration des conditions de vie des habitants des bidonvilles et de développement des alternatives adéquates de logement pour prévenir la formation de nouveaux bidonvilles (Déclaration de Rabat).
2. Définir la stratégie pour réviser la Cible 7.D des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et la rendre plus conforme aux différentes situations nationales.
3. Partager les expériences réussies ainsi que les méthodes d'approche et de mesure des performances en matière de résorption des bidonvilles.
4. Elargir les échanges de la Conférence aux pays les moins avancés (PMA), notamment africains, pour leur permettre de mettre en œuvre des politiques performantes de réduction des bidonvilles.
5. Renforcer les relations de partenariat entre le Maroc et les États africains.

Plus de 150 participants ont atteint la conférence de Rabat, représentant 24 délégations gouvernementales. Les pays invités où la diminution de la proportion des bidonvilles de la population urbaine était plus significatifs sont : **Afrique du Sud, Argentine, Bangladesh, Brésil, Chine, Colombie, Egypte, Ghana, Inde, Indonésie, Mexique, Maroc, Nigeria, Ouganda, Pérou, République Dominicaine, Rwanda, Sénégal, Vietnam, Turquie.** Autres pays invités : Algérie, **Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Comores, Djibouti, Ethiopie, Guinée Equatoriale, Haïti, Kenya, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Philippines, Tchad,**

**Tunisie, Zambie.**<sup>1</sup>Associations internationales de villes et de gouvernements locaux, ONG internationales, Institutions financières internationales, Agences des Nations Unies, Agences de coopération bilatérales, représentants du monde académique et experts internationaux étaient également présents.

## Rapports des sessions

### Session plénière

*Jour 1, 09:00 – 11:00*

Après un mot de bienvenue du président de l'Assemblée, la parole a été donnée aux divers représentants des Ministères marocains et au Dr. Joan Clos, Directeur Exécutif d'ONU-Habitat, pour les remarques d'introduction à la conférence.

**Mr. Abdellah Baha, Ministre d'Etat du Maroc**, s'est exprimé sur les défis liés à l'urbanisation croissante. Dans un contexte où la capacité des pays à répondre à ces défis détermine les possibilités de développement urbain, le Ministre a réitéré l'importance du développement économique et social, du développement humain ainsi que d'une approche intégrée et participative pour permettre aux villes de devenir des espaces de vie moteurs du développement durable. A cet effet, le Maroc a identifié comme priorités la décentralisation, la régionalisation ainsi que la coopération ministérielle pour accorder un plus grand rôle aux collectivités locales. Les autres actions prioritaires envisagées par le Maroc s'adressent à la plus grande implication des acteurs civils et l'élaboration de politiques qui visent à promouvoir des services de qualité, une plus grande égalité sociale et le respect de la dignité humaine.

*« La ville est à la fois un espace de proximité mais aussi une des clés pour accéder à l'économie mondialisée ».*

**Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Mr. Saad dine El Otmani**, a argumenté en faveur d'une révision collective des Objectifs du Millénaire en 2015 par la communauté internationale. Il a également mis l'accent sur la coopération Sud-Sud à laquelle le Maroc a attaché beaucoup d'importance, en appelant à plus d'échanges dans les domaines du développement, de la réalisation des OMDs, et plus spécifiquement ceux concernant l'habitat.

*« Un progrès notable a été réalisé sur le chemin de la réalisation de l'Objectif du Millénaire 7-D. Mais il y a encore beaucoup de pays en développement qui font face à des défis importants, notamment en matière de formulation de politiques pour le logement ».*

**Mr. Nabil Benabdallah, Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville**, s'est exprimé sur les initiatives marocaines pour faire face aux défis de l'urbanisation et tirer profit du rôle positif des villes et centres urbains. Le Programme Villes sans Bidonvilles a été lancé en 2004 dans 85 villes, avec une enveloppe globale de 25 milliards de MAD (US \$ 3 milliards) ; ce programme a connu un taux de réalisation avancée, améliorant les conditions de vie de 60% des habitants et avec 45% des

---

<sup>1</sup>Les délégations participant sont indiquées en caractères gras.

villes déclarées villes sans bidonvilles. Malgré ces résultats positifs, le Ministre a noté que des contraintes persistent, notamment en ce qui concerne le suivi et l'évaluation du programme. A cette fin, des programmes parallèles ont été créés pour augmenter le nombre de bénéficiaires et le Maroc s'est déjà orienté vers une nouvelle politique de la ville volontariste, avançant l'intégration sociale tout en permettant de réduire les écarts, lutter contre la marginalisation sociale et les extensions anarchiques à la périphérie des villes.

*« Nous voulons que nos villes puissent occuper la place qu'elles méritent et aussi choisir comment ces villes pourraient permettre aux citoyens de disposer d'espaces de vie attractifs ».*

**Le Dr. Joan Clos, Directeur Exécutif d'ONU-Habitat**, a pris la parole pour rappeler aux membres présents la nécessité de réorienter les OMDs vers des Objectifs de Développement Durable (ODDs) et appeler au soutien des gouvernements dans cette entreprise internationale. Il s'est ensuite penché sur la réussite du Maroc dans le cadre de l'amélioration des bidonvilles, en notant que cette réussite était due à cinq facteurs importants : 1) l'engagement politique du gouvernement a permis de donner une direction et a unifier les initiatives ; 2) la stratégie a été cohérente, en dépit de changements au sein du gouvernement ; 3) la politique du logement a été une politique intégrée à l'intérieur de différentes politiques liées à la question urbaine ; 4) le logement et l'urbanisation ont été conçus comme des opportunités pour la croissance économique et la création d'emplois, ce qui a conduit à une plus grande prospérité nationale ; 5) la politique du logement s'est appuyée sur une relation intelligente et équilibrée entre le gouvernement national et les gouvernements locaux.

*« Nous devons être proactifs - avoir une politique volontariste de l'urbanisme et du design. Nous avons besoin d'une politique urbaine nationale. Et avoir un véritable dialogue entre les gouvernements nationaux centraux et locaux ».*

En seconde partie de matinée, les objectifs et le contexte de la conférence ont été discutés par **Mr. Alioune Badiane, Directeur du bureau des projets à ONU Habitat** et **Mr. Daniel Biau, consultant senior pour ONU-Habitat**.

Après avoir appelé les délégations à transmettre leurs observations et commentaires sur la déclaration de Rabat, Mr. Alioune Badiane a mis l'accent sur la vision des villes comme moteurs de la prospérité et du développement social, économique et politique. Malheureusement, une grande partie de la population urbaine est privée des avantages que la ville offre, notamment les personnes vivant dans les bidonvilles, qui font encore face aux cinq privations essentielles en matière d'accès à l'eau potable, l'assainissement, la sécurité foncière, espaces de vie suffisants et durabilité des constructions. Si en 2010, l'ODD 7-D a été atteint, c'est majoritairement dans les pays où les gouvernements ont favorisé des politiques fortes et maintenu leur engagement politique en dépit de changements de gouvernement.

*« Le développement économique mène aux développements social et politique, et les villes sont les moteurs du développement et de la prospérité ».*

**Mr. Daniel Biau** a présenté le document de travail qui a été basé sur un questionnaire envoyé aux pays. Mr. Biau a tout d'abord synthétisé les tendances en matière de croissance et résorption des bidonvilles dans les grandes régions du monde, en notant que la tendance générale est au ralentissement, même si le nombre absolu des habitants des bidonvilles a augmenté. Au niveau de la performance des politiques, il note des inégalités aux niveaux régional et mondial. Les défis à relever sont maintenant les suivants : 1) inclure les bidonvilles dans une politique nationale ; 2) harmoniser la définition des bidonvilles et les méthodes de suivi et d'évaluation ; 3) améliorer la synergie des acteurs au niveau du cadre institutionnel ; 4) se pencher sérieusement sur l'accès aux terrains, obstacle majeur de l'amélioration des bidonvilles ; 5) continuer les efforts positifs dans l'accès aux services de base ; 6) avoir une meilleure connaissance des coûts de l'amélioration ; 7) mettre en pratique la coopération Sud-Sud de façon plus proactive. Les opportunités que permettent l'amélioration des bidonvilles incluent, entre autres de considérer les villes comme moteurs du développement durable, tester et promouvoir les leaders ainsi que renforcer la démocratie, dynamiser les emplois dans la construction, et finalement habiliter les pauvres. Enfin, après avoir proposé une nouvelle définition du rôle des acteurs, Mr. Biau s'est attardé à déterminer des questions clés et des recommandations pour l'amélioration des bidonvilles. Parmi ces dernières, il propose de définir une nouvelle cible mondiale et des cibles nationales visant à réduire de moitié les bidonvilles ; un financement durable, des outils adéquats pour la politique foncière et un dispositif institutionnel simplifié et plus participatif.

*« La politique d'amélioration des bidonvilles doit se traduire par des investissements publics, et ont levier sur les autres investissements (privés, des ménages) ».*

## **Session plénière des partenaires pour le développement**

*Jour 1, 11:00 – 13:00*

La troisième et dernière partie de cette session plénière a été consacrée aux points de vue des partenaires pour le développement et s'est conclue par une session de questions et réponses depuis l'Assemblée.

**André Herzog, spécialiste senior pour l'Institut de la Banque Mondiale**, a présenté les principaux aspects de l'amélioration et de la prévention des bidonvilles au sein de la Banque Mondiale. La nouvelle stratégie de la Banque mondiale pour l'urbanisation inclusive se base sur le World Development Report 2009. En termes de réhabilitation et de prévention des bidonvilles, Mr. Herzog a souligné trois principales leçons tirées des précédentes décennies: l'importance d'avoir des institutions fortes, une bonne coordination entre les différents niveaux de gouvernement, et une large participation des différents acteurs. Un programme de travail conjoint sur les approches réussies d'amélioration des taudis a souligné le rôle croissant des gouvernements dans la lutte contre les bidonvilles afin de mieux gérer la croissance urbaine et de répondre à l'évolution des circonscriptions, même si l'étude, trop ambitieuse, n'a pas su répondre aux composantes des infrastructures et de la sécurité foncière.

**John Groarke, Directeur de mission pour le Maroc pour USAID**, a souligné que, au Maroc, USAID a travaillé à l'amélioration des établissements urbains depuis les années 1980. Grace à cette aide, les

communautés ont été incluses dans le processus de rénovation des quartiers insalubres, jouant un rôle dans les négociations avec les autorités. USAID a constaté qu'une leçon clé pour l'amélioration des taudis est de renforcer les institutions, et pas seulement d'apporter des améliorations physiques. Une autre leçon est l'utilisation de garanties de prêts pour enrayer la croissance de nouveaux bidonvilles.

**Serge Allou, spécialiste principal en milieu urbain pour l'Alliance des Villes**, a mis en évidence quatre principales leçons tirées au cours d'une décennie de travail sur l'amélioration des taudis: 1) la ville dans son ensemble doit être considérée et traitée, et pas seulement des poches de bidonvilles; 2) Les bidonvilles ne sont pas seulement des objets physiques mais des foyers de population avec des modes de vie etc. 3) Le problème des bidonvilles n'est pas seulement un problème physique de logement. Il ya des problèmes sociaux, économiques et environnementaux qui ont besoin de solutions; 4) les politiques et les programmes d'amélioration des bidonvilles nécessitent des ressources adéquates pour assurer la pérennité, l'accessibilité et la mise à l'échelle.

**Mme. Aminata D. Traore, Présidente du Groupe Consultatif sur les Questions de Genre auprès d'ONU-Habitat**, a réitéré la nécessité de donner la visibilité et la voix nécessaire aux femmes pour rendre compte de leur vécu. Les bidonvilles sont habités et gérés par les femmes, qui représentent 2/3 de la population des bidonvilles. En général, ce sont les femmes qui font face aux problèmes de gestion quotidienne (eau, assainissement, centres de santé): pour ces dernières, tout est loin, tout est cher, tout est inaccessible. Mme. Traore a ensuite élargi son discours en partageant son expérience, ou les bidonvilles, « des établissements infrahumains » sont les lieux de la concentration de la souffrance humaine. Elle propose de changer de modèle, pour éradiquer les bidonvilles, en se penchant sur l'Homme avant les bâtiments.

**Joseph Kimani et Joseph Muturi de Shack / SlumDwellers International (SDI)**, ont présenté un point de vue proche des populations. SDI a été lancé en 1996 et est un réseau de mouvements sociaux basé dans 33 pays à travers l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Sa mission est de relier les communautés urbaines pauvres et les organisations en faveur des pauvres pour créer une plate-forme mondiale d'échange et de partage des connaissances. SDI est fermement convaincu que les citoyens pauvres doivent être au centre du développement, ce qui signifie que les gouvernements doivent non seulement consulter les ménages des bidonvilles, mais leur donner les moyens d'être des agents actifs du changement dans la formulation des politiques, des programmes et la mise en œuvre. Les représentants de SDI se sont ensuite prononcés sur les ODDs : tout d'abord, les ODDs devraient insister sur la nécessité et les avantages pour les organismes communautaires de la mise à niveau du développement des bidonvilles. En second lieu, nous devons aborder l'amélioration des taudis à l'échelle de la ville, et élaborer un plan d'ensemble de la ville qui cherche à intégrer fonctionnellement et spatialement ces bidonvilles. Troisièmement, la livraison des terrains doit être améliorée et nous devons structurellement aborder les questions de régime foncier.

Avant de clôturer la session, le président de l'Assemblée a ouvert la discussion. Les questions concernaient le choix des approches sur les bidonvilles, à savoir l'amélioration in situ ou le recasement ; la possibilité de promouvoir un développement rural plutôt qu'urbain ; et enfin, le remplacement des bidonvilles par des projets de développement mixtes.



Sur la question des approches sur les bidonvilles, Mr. Allou a souligné l'importance d'entreprendre des études de fonds pour comprendre les effets à court et long terme des différentes approches, tandis que les représentants de SDI ont mis l'accent sur la nécessité de combiner les approches sur les bidonvilles avec des objectifs de développement humain. Mr. Biau quant à lui a présenté trois paramètres à prendre en compte : 1) l'accessibilité ; 2) la valeur de la terre ; 3) les aspects urbains tels que la densité.

En ce qui concerne la question du développement rural, Mr. Badiane considère qu'un retour en arrière n'est pas possible en ce qui concerne le développement des villes, nous devons maintenant adopter l'urbanisation et la considérer comme une force pour le développement et non un problème.

## Presentations des pays

*Jour 1, 14:00 - 18:00*

Les 10 pays suivants ont effectué des présentations dans l'ordre suivant: le Maroc, le Brésil / Ministère des Villes, le Brésil / Sao Paulo, le Brésil / Rio de Janeiro, la Chine, l'Egypte, le Nigeria, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Turquie, l'Ouganda et la Zambie.

Les pays ont des approches différentes de l'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles. Néanmoins, certains principes communs se sont dégagés des présentations:

1. Appuyer le développement de l'industrie du bâtiment à travers des incitations financières et réductions d'impôts pour les matériaux de construction permet non seulement d'encourager l'amélioration des bidonvilles mais également d'avoir un impact plus important sur l'économie, l'emploi et la société en général.
2. L'amélioration des bidonvilles doit être abordée de manière plus globale. Elle doit être intégrée aux autres politiques comme les transports, les affaires sociales, etc.
3. Pour assurer l'impact durable des programmes d'amélioration des bidonvilles, ceux-ci doivent être intégrés aux politiques et plans de développement urbain.
4. Les capacités et responsabilités des villes en matière d'amélioration des bidonvilles doivent être renforcées afin d'assurer leur pleine implication dans la définition et mise en œuvre des programmes.
5. Les facteurs sociaux doivent être mieux compris et pris en compte pour choisir l'intervention la plus appropriée, entre l'amélioration in situ et le déplacement des populations.
6. La première condition permettant l'amélioration des bidonvilles est leur reconnaissance par l'ensemble des acteurs.
7. L'évaluation des programmes d'amélioration des bidonvilles doit non seulement refléter l'analyse de l'amélioration physique de la zone mais aussi l'analyse de la situation sociale.

*Les principales leçons à tirer des précédentes décennies sont les suivantes :*

1. l'importance d'avoir des institutions fortes
2. Une bonne coordination entre les différentes échelles et niveaux de gouvernement
3. Une large participation des différents acteurs
4. Renforcement des institutions locales et des organisations non gouvernementales
5. Une meilleure garantie de prêts afin de permettre aux plus pauvres d'accéder au logement et endiguer la croissance de nouveaux bidonvilles
6. La ville dans son ensemble doit être considérée et traitée, et pas seulement des poches de bidonvilles;
7. Les bidonvilles ne sont pas seulement des objets physiques mais des foyers de population avec des modes de vie etc.
8. Le problème des bidonvilles n'est pas seulement un problème physique de logement. Il ya des problèmes sociaux, économiques et environnementaux qui ont besoin de plus de solutions de mise en œuvre;
9. Les politiques et les programmes d'amélioration des bidonvilles nécessitent des ressources financières adéquates pour assurer la pérennité, l'accessibilité et la mise à l'échelle des projets.
10. La nécessité de donner de la visibilité à l'approche genre dans les programmes de lutte contre les bidonvilles

## **Diner débat**

*Hôtel Sofitel, 26 novembre 2012*

En marge des travaux de la Conférence Internationale tenue à Rabat du 26 au 29 novembre 2012 sous le thème «Sortir des bidonvilles un défi mondial pour 2020 », un diner-débat a été organisé le lundi 27 novembre 2012. L'objectif de cette rencontre à laquelle ont assisté les représentants des Etats Africains présents à la Conférence, a été de partager les meilleures pratiques, de discuter des possibilités et opportunités de coopération et d'échanges entre le Royaume du Maroc et les Etats africains et surtout d'approfondir la réflexion sur ce que peut être le rôle du Royaume du Maroc à l'égard des pays frères et amis africains.

Des discussions qui ont eu lieu lors de ce diner-débat ont émergé les recommandations suivantes:

- Recenser les bonnes pratiques, les vulgariser et les faire partager entre les Etats Africains ;

- En matière de coopération entre pays africains, les gouvernements doivent s'atteler à définir des politiques de planification et c'est au secteur privé de faire tout le reste ou presque, notamment en ce qui concerne la construction de logement;
- En matière de lutte contre les bidonvilles, les gouvernements et le secteur privé sont appelés à travailler main dans la main pour un développement urbain efficace;
- L'amélioration des possibilités de coopération entre les Etats africains passe par le renforcement des capacités des institutions d'ONU- HABITAT;
- Le Secrétariat Général d'ONU- HABITAT a un rôle primordial à jouer en matière de coopération entre les Etats africains;
- L'intérêt de certains pays africains à coopérer avec le Royaume du Maroc;
- L'institutionnalisation de la coopération notamment par la signature de conventions pour faciliter l'échange entre les Etats Africains, et ce, à l'instar de ce qui se fait avec les pays du nord, les USA et certains pays arabes en matière de libre-échange.

## Ateliers thématiques

*Jour 2, 09:30 – 12:30; 14:00 – 16:30*

### Atelier 1: Planification, gestion foncière et inclusion urbaine

Panel: Raf Tuts, Coordinateur planification et design urbain, ONU-Habitat  
Ombretta Tempra, Territoire / Unité GLTN, ONU-Habitat  
El HzamAbdlellah, Ministère

Modérateur: Allesandra d'Avila Vierira, Ministère des Villes, Brésil

Rapporteurs: HamtamiNahid, Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville, Maroc ;Matthew French, Unité Amélioration des bidonvilles / PPAB, ONU-Habitat

Le territoire et la planification constituent deux conditions préalables fondamentales pour aborder les taudis existants et ce, par l'adoption d'une approche proactive positive visant à endiguer la formation de nouveaux bidonvilles et limitant ainsi l'expansion des bidonvilles existants.

L'urbanisme et le design sont de plus en plus reconnus comme des aspects importants du développement urbain durable. Des mesures devront être prises aux niveaux national et local. Au niveau national, les politiques urbaines peuvent orienter la croissance urbaine et le développement des pays par l'intégration de nombreux secteurs qui sont traditionnellement abordés individuellement. Au niveau local, cinq interventions sont nécessaires et se résument comme suit: 1) prévoir en avance les extensions de la ville (pour au moins 20 ans qu'une approche lot par lot), 2) procéder à la densification des villes ; 3) Développer des pôles périphériques, 4) soutenir la création des espaces publics qui doivent être une priorité 5) développer de nouvelles villes et centres.

Les processus de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire sont tout aussi importants. Les planificateurs doivent passer d'un paradigme de contrôle à un paradigme de promotion de villes productives et habitables. Toutes les parties prenantes doivent adopter une approche proactive pour orienter le développement urbain d'une manière planifiée et équitable. L'informalité doit être prise en charge, - plutôt que de la combattre. Les politiques et les programmes devraient profiter des processus informels urbains afin de maximiser leur contribution au développement urbain. Pour la gestion des terres, il faut adopter une bonne gouvernance qui doit être renforcée et intégrée, en particulier en termes de transparence, de responsabilité et en incluant la participation d'un large éventail de parties prenantes.

Il y a plusieurs outils fonciers participatifs pro-pauvres qui permettent aux communautés, aux villes et aux gouvernements de faire face aux défis de la croissance urbaine et des bidonvilles. Cependant, des efforts accrus sont nécessaires pour élargir et intensifier ces outils afin de s'attaquer au problème de manière systématique et structurelle. Dans ce sens, des systèmes et processus adéquats de gestion des terres sont fondamentaux pour rendre la terre disponible à une échelle que l'urbanisation croissante exige. Un tel suivi peut aider à prévenir la formation de nouveaux bidonvilles et l'expansion des bidonvilles existants.

En termes pratiques pour l'amélioration des bidonvilles, il faut adopter une approche à l'échelle de la ville permettant de relier une meilleure gestion des terres destinées à l'urbanisme et au design.

L'amélioration des bidonvilles dans toute la ville devrait donner aux autorités locales la capacité de diriger le processus d'amélioration, qui doit aussi être soutenu d'une part, par les politiques nationales en proposant des cadres réglementaires et financiers, et d'autre part, par les communautés à travers une participation significative. Une approche systématique dans toute la ville peut : améliorer la gestion des terres, aider à réduire les effets négatifs de la gentrification en faisant des interventions simultanées dans tous les bidonvilles de la ville et contribuer à la prévention et au relogement des ménages grâce à une offre accrue des terres dans les extensions de la ville.

Les participants ont posé des questions et ont partagé leurs expériences régionales et nationales. Une question fondamentale soulevée concernait l'importance de la mise en œuvre, obstacle le plus fréquent à franchir par la planification urbaine et l'amélioration des processus de gestion des terres.

Les participants ont souligné la nécessité d'une approche progressive. Dans la plupart des pays, les ressources humaines et financières sont insuffisantes pour répondre à l'ampleur du défi des bidonvilles. Cette réalité a réaffirmé la nécessité de faire preuve de réalisme dans la formulation de politiques et de plans, en particulier dès les premières étapes, et faire l'effort de les adapter aux différents pays.

Les discussions ont souligné l'importance de rendre les villes inclusives, et plus particulièrement pour les pauvres. La question de la gentrification a été soulevée comme une question cruciale dans toute amélioration des bidonvilles et programmes de prévention. Le défi consiste à créer des logements abordables qui sont une alternative intéressante aux bidonvilles: les logements et les bidonvilles mis à niveau doivent répondre aux besoins sociaux, culturels et économiques des bénéficiaires visés. Les participants ont souligné la nécessité d'évaluer jusqu'à quelle mesure les programmes ont atteint les

couches pauvres et les bénéficiaires visés. Ce fut un facteur important à considérer lors de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation de l'amélioration des bidonvilles et des programmes de prévention afin d'assurer leur pérennité. Pour des villes inclusives, les collectivités ont un rôle clé à jouer dans la mise à niveau, en encourageant à utiliser les terres et les outils de planification ainsi que leur implication dans l'élaboration des politiques. Les communautés peuvent résister aux évictions et être impliquées dans la planification des projets d'amélioration, créant ainsi un sentiment d'appartenance qui permet au processus et au produit d'être adapté à leurs besoins et aspirations, réduisant ainsi les effets de la gentrification et contribuant à l'amélioration des processus de gouvernance.

## **Atelier 2: Gouvernance et organisation institutionnelle**

Présidence de session: Groupe Pays Arabes President

Chair : M. Mostafa Madbouly, Bureau du Caire, ONU-Habitat

De nombreuses expériences à travers le monde ont prouvé que la bonne gouvernance est une clé du succès des programmes d'amélioration des bidonvilles. Cela doit comprendre un cadre institutionnel cohérent et opérationnel permettant de porter des programmes souvent très complexes. Une décentralisation avancée et des compétences effectivement attribuées aux collectivités territoriales font partie de ces prérequis. Également, l'association aux processus décisionnels des partenaires tels que les ONGs, la société civile et les organisations représentant les habitants des bidonvilles, et particulièrement les femmes et les jeunes, est essentielle à la réussite des programmes. Les processus participatif doivent être définis dans les textes réglementaires régissant la gestion urbaine. Cela va de pair avec une meilleure connaissance des populations des zones ciblées et l'existence d'une planification stratégique associée à des stratégies effectives de mobilisation des ressources.

Une présentation des questions de gouvernance urbaine dans les états arabes, assurée par l'ONU-Habitat, a permis de mettre en exergue les dynamiques actuelles de ces pays et les mécanismes mis en œuvre pour faire face et tirer avantage du phénomène urbain. Parmi les traits marquants de cette région, on peut souligner la révolution en cours dans les dynamiques sociales urbaines, marquée par le printemps arabe de 2011 et l'amplification des voix des jeunes et des femmes, ainsi que l'émergence de nouvelles interventions spatiales visant à guider le développement urbain. Les structures de gouvernance et institutions des états arabes cherchent de plus en plus à développer la concertation entre les différents groupes d'acteurs et l'engagement de la population aux différentes étapes des processus décisionnels.

Le Programme pour l'Habitat, feuille de route du développement urbain et de l'agence ONU-Habitat, est l'un des documents majeurs du Système des Nations Unies prenant en compte la question de la jeunesse dans le développement et la gouvernance urbaine. L'expérience a montré que l'engagement de la population dans l'élaboration des stratégies et les processus de décision, ainsi que le renforcement d'actions en faveur de l'emploi et d'opportunités pour la jeunesse sont des facteurs de réussite du

développement. Les nouvelles technologies et particulièrement les réseaux sociaux peuvent être des outils pertinents pour développer de nouvelles formes de gouvernance inclusives.

Le paysage institutionnel actuel marocain a été décrit par les participants, et notamment la régionalisation actuellement en cours et l'existence de systèmes de déconcentration et de décentralisation du pouvoir. La participation de la population a été évoquée comme étant à la fois une opportunité mais aussi un mécanisme à mettre en place avec attention afin de respecter l'équilibre entre les acteurs. Egalement, l'intérêt de développer les réseaux et le partage d'expériences entre les pays et acteurs s'avère importante pour accélérer les processus de développement.

L'exemple du programme marocain Villes sans Bidonvilles a permis d'illustrer la question de la gouvernance appliquée à un programme opérationnel. Le financement du programme a été mobilisé par le Ministère de tutelle. Sur le territoire, chaque ville concernée a fait l'objet de concertations et de la mise en place de Contrats de Villes pour la lutte contre l'habitat insalubre. Ces Contrats de Villes sont des documents essentiels scellant les engagements des parties prenantes, les différents montages institutionnels et échéanciers de réalisation. Pour l'Afrique du Sud, la signature d'un contrat définissant les rôles et responsabilités de chacun, est un facteur clé de réussite d'une gouvernance urbaine inclusive. Le ministère marocain a développé une démarche participative, assurant une médiation entre l'intervenant public et la population, considérée dans l'ensemble de ses composantes, notamment les jeunes et les populations vulnérables, et cela de l'élaboration à la réalisation des programmes (construction, réhabilitation et relogement). Pour la représentante de l'Afrique du Sud, « Nous donnons la priorité à l'amélioration des bidonvilles sur site, afin de préserver l'environnement des communautés. Les approches participatives permettent de légitimer les projets, et d'assurer leur intégration dans le tissu social des quartiers concernés ».

Le représentant du Cameroun souligna l'importance de la transparence dans la gouvernance locale. Il mit en avant le niveau de décentralisation avancé au Cameroun, l'importance des associations de jeunes dans les quartiers prioritaires et l'intérêt de considérer les populations des quartiers d'intervention comme des ressources en matière de compétences et de main d'œuvre pour la définition et la mise en œuvre des programmes.

Les participants ont largement échangé sur les questions de financement des programmes et les différents mécanismes mis en place pour faciliter l'accès des plus démunis au fonds et crédits pour le logement. En Afrique du Sud, le coût de l'amélioration du logement par maison est d'environ 4000 dollars, financés par le gouvernement sur la base des besoins exprimés et justifiés par les collectivités territoriales, incluant les coûts de la participation et du soutien aux communautés. Le représentant du Sénégal souligna la nécessité que les programmes d'amélioration des bidonvilles soient supportés par des programmes nationaux, afin d'assurer une mobilisation effective des financements pour les quartiers pauvres. Au Malawi, la politique Nationale du Logement inclue désormais la question de l'amélioration des bidonvilles. Au Botswana, les fonds sont mobilisés par le gouvernement pour les questions de la pauvreté et du logement (et pas directement des bidonvilles), notamment sous la forme de crédits. Les participants ont évoqué les risques d'annoncer des programmes gouvernementaux pour

lesquels les ressources ne sont pas mises à disposition au niveau des municipalités, ce qui entraîne souvent une perte de confiance de la population préjudiciable à toute collaboration future.

En Afrique du Sud, les rôles sont clairement définis dans la Constitution, en matière d'amélioration des bidonvilles : Les politiques et stratégies sont définies au niveau national, et les villes réalisent les programmes, dans le cadre de plans stratégiques quinquennaux. La participation des communautés est assurée à tous les niveaux. Il est recommandé de ne pas déconnecter les politiques d'amélioration des bidonvilles des autres politiques liées au développement humain et social. La convergence et vision partagée entre les différentes politiques et programmes permet de réduire les coûts. La planification stratégiquemunicipale ainsi que la compréhension des spécificités quartiers aux cas par cas, s'avèrent nécessaire.

### **Atelier 3: Politiques et montages financiers**

Modérateurs: Mr Jean-Yves Barcelo, Conseiller Interrégional, ONU-Habitat ; Mr Andre Herzog, Spécialiste urbain Senior, Institut de la Banque Mondiale, Programme du Gouvernement Urbain Local ; Mme Chihab Fatma, Directrice des Affaires du Logement Social et de la Terre, Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville du Maroc

Dans les dispositifs financiers nationaux, les bonnes pratiques telles que le Fonds Solidarité Habitat au Maroc peuvent être adaptées à tous les pays quel que soit leur niveau de développement, cependant l'utilisation de ces ressources doit aller en priorité à la sécurité foncière car elle permet par la suite d'asseoir des systèmes de taxation locale et d'alimenter les finances locales, mais aussi à la planification urbaine et à l'amélioration des infrastructures et services de base. Les politiques publiques de soutien financier au logement ne peuvent être mises en place que dans les pays dont les ressources permettent une intervention massive pour tous les ayants droit, ceci afin d'éviter les phénomènes de corruption et de détournement.

Deux exposés détaillés ont été présentés par le Maroc et le Brésil, concernant les outils de financement mis en place par ces deux pays pour des programmes d'amélioration des bidonvilles. Au Maroc, plusieurs dispositifs ont été mis en place en parallèle pour encourager l'offre de logements sociaux. Dans les années 70, le financement s'opérait essentiellement à travers le budget général de l'Etat. Le gouvernement pratiquait à cette époque l'octroi de terrains équipés à des prix préférentiels. L'intervention des bailleurs de fonds internationaux tels que la Banque Mondiale, l'USAID et l'Union Européenne, permit le développement de projets d'envergure tels que les Programmes de Développement Urbain. A partir de 1986, le gouvernement marocain mis en place un système de péréquation pour appuyer les ménages défavorisés et incita la prise en compte de la mixité sociale dans le développement des programmes. Le Fonds Solidarité Habitat, basé sur une taxation du ciment à la tonne, est l'une des mesures qui ont permis d'augmenter les ressources pour le financement du logement au Maroc. Le dispositif national, notamment les aides au logement, a été peu à peu diversifié et orienté vers l'intégration urbaine et l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres.

L'expérience du Brésil, présentée par le Ministère des Villes, montre une complémentarité intéressante entre les ressources nationales et locales. Dans ce pays au gouvernement fédéral, la gouvernance des

viles par les municipalités est inscrite et protégée par la constitution. Les villes brésiliennes ont un pouvoir de décision important et l'obligation constitutionnelle de fournir des services urbains. Elles possèdent leurs propres instruments pour générer des ressources financières. Dans les années 60, deux importants fonds ont été créés pour investir dans le secteur du logement tant sur l'amélioration in situ que sur la production de logements à l'échelle des besoins. 700 sites ont été financés et près de 1.6 millions de familles ont bénéficié du programme. Après la crise financière de 2008, le gouvernement cibra le secteur du logement pour relancer l'emploi et répondre aux problèmes sociaux inhérents à la crise. Ont été mis en place notamment des mesures de fiscalité incitative pour les entreprises du secteur de la construction, d'autres mesures pour la réduction des taxes sur les matériaux, des politiques de subventions aux familles, ainsi que la distribution des moyens aux états en fonction de leurs déficits en matière de logement. Le Brésil a su mélanger les différentes approches afin de toucher tous les niveaux de revenus, cibler les femmes, et intervenir dans les zones urbaines comme les zones rurales. L'un des faits marquants au Brésil fut en 2001 la séparation du droit à la construction du droit à la propriété, dans les statuts des villes. Ce mécanisme permet aux villes de distinguer ce qui appartient aux individus de ce qui appartient à la collectivité.

Ces deux exemples de politiques nationales, menées dans des pays intermédiaires, montrent que la croissance a permis l'investissement public dans les villes et bidonvilles, et que les politiques financières doivent résulter d'une articulation entre les interventions nationales et locales.

Le représentant de l'institut de la Banque Mondiale insista sur l'importance de distinguer le financement du logement de celui des infrastructures et des services. Plus particulièrement, dans de nombreux pays les gouvernements ont pu financer des logements, laissant la responsabilité de la fourniture des services à des villes n'ayant pas toujours les moyens nécessaires. Le représentant souligna la nécessité de développer le marché du logement et de le rendre accessible aux habitants des bidonvilles.

La question de la reproduction des expériences des pays émergents par les pays les moins avancés a été soulevée. L'absence de cadre institutionnel solide peut entraîner des dérives et créer des situations de corruption. Pour le représentant de la Banque Africaine de Développement, l'informalité répond à un besoin, et accompagner le développement informel peut aussi être une solution.

L'importance de s'engager dans des politiques de subvention du logement de manière très précautionneuse a été soulevée. Il a été également conseillé de limiter les interventions à l'essentiel, d'avoir des politiques progressives accessibles à tous et à tous les niveaux de revenus, ainsi qu'une planification urbaine qui permette de prévoir l'évolution et de garantir l'évolutivité de la ville et de l'accès aux services.

Les interventions de participants du Cameroun et de Djibouti ont également permis de rendre compte des problématiques et programmes développés par ces pays.



## Atelier 4: Méthodes d'évaluation et de mesure des performances

Présentateur: GoraMboup, Chef, Observatoire urbain mondial d'ONU-Habitat

GoraMboup a présenté l'approche d'ONU-Habitat à l'égard de la définition et du suivi des bidonvilles et de leur amélioration. Mandaté par le Programme pour l'Habitat et la Conférence HABITAT II à Istanbul en 1996, ONU-Habitat a élaboré la définition des bidonvilles en consultation avec un large éventail d'autres parties prenantes en 2002, comprenant les cinq privations: l'accès à l'eau potable, l'accès à l'assainissement, la sécurité foncière, la durabilité du logement et le surpeuplement.

Afin d'améliorer la collecte des données, l'Observatoire urbain mondial (GUO) a été mis en place pour la collecte de données de tous les pays et de maintenant plus de 1000 villes à travers le monde. Le suivi a été étendu au fil du temps pour intégrer plus de villes pour une vue d'ensemble sur la situation avant d'étendre les indicateurs clés. Les données ont été recueillies en 1993, 1998, 2003, 2008 et depuis, deux fois par an afin de mieux suivre l'évolution et la mise à jour des données pour la prise de décision. Une attention particulière doit être accordée à la différence dans les statistiques nationales par rapport aux données publiées par ONU-Habitat sur les bidonvilles. Les données nationales sont à la base des statistiques d'ONU-Habitat, mais doivent être réajustées en raison des différentes définitions nationales du terme «bidonville», et devraient suivre la définition officielle acceptée internationalement. Par conséquent les statistiques peuvent varier même si les deux sont correctes lorsqu'utilisées de la bonne façon. Il est conseillé que les données émises par ONU-Habitat soient utilisées dans tous les cas pour les comparaisons entre pays et lors de conférences internationales.

En regardant les statistiques d'ONU-Habitat, un immense succès a été constaté dans la réduction de l'ensemble des bidonvilles. Le pourcentage de personnes vivant dans des bidonvilles a globalement diminué, passant de 39,3% en 2000 à 32,7% en 2010. D'autre part, il faut dire que le nombre absolu de personnes vivant dans des bidonvilles a augmenté pendant la même période de 766 millions à 827 millions. En outre, certains pays ont abordé la question de front, de telle sorte qu'ils disposent de chiffres absolus et relatifs remarquables, comme par exemple, l'hôte de la conférence, le Maroc, alors que d'autres pays ont sous-performé. Cela montre clairement qu'il devrait être fait pression pour une redéfinition de l'objectif de réduction des bidonvilles dans les discussions sur les ODDs afin de formuler le nouvel objectif comme une cible en pourcentage et mesurée au niveau des pays.

Une autre leçon apprise est que l'amélioration des conditions des personnes vivant dans des bidonvilles n'est pas un défi uniforme. Certains pays, comme la plupart des pays sub-sahariens, doivent répondre à de multiples privations dans les bidonvilles là où d'autres doivent traiter avec une ou deux privations. Par conséquent les chiffres, en particulier pour l'Afrique subsaharienne, s'améliorent lentement. En sus, d'autres limitations ont été abordées, d'autant que la cible de réduction se concentre uniquement sur un des cinq indicateurs, laissant de côté un certain nombre d'autres éléments qui pourraient être très importants au niveau des pays, comme l'emplacement, l'énergie, l'électricité et les routes.

D'autre part, ONU-Habitat a informé que de tels indicateurs sont fortement liés aux indicateurs convenus sur l'eau et l'assainissement et n'apporteraient pas beaucoup plus de valeur à la définition. Cependant il a été encouragé d'inclure ces indicateurs dans la définition des pays afin de mieux refléter et répondre à la situation nationale. ONU-Habitat a également abordé la difficulté de contrôler le manque de sécurité foncière par le passé tout en soulignant que, dans le rapport sur les OMD 2012, ce problème est inclus et qu'une étude a été lancée il ya sept ans avec 25 villes pilotes.

Suite à la présentation par ONU-Habitat, la session plénière a discuté des défis et des opportunités de faire un suivi sur le défi des bidonvilles et de contribuer des idées à la formulation des ODDs. Il est largement reconnu que le suivi et l'évaluation sont importants pour adapter les politiques et les programmes aux besoins des citoyens. Certaines des leçons apprises et partagées sont que la communauté est un acteur important dans l'amélioration des taudis, mais qu'il est également très difficile de coordonner tous les acteurs concernés avec leurs différents objectifs. Par conséquent, l'identification d'un objectif commun au début d'un programme de réhabilitation des bidonvilles est très importante. En outre le suivi et l'évaluation futurs doivent inclure plus d'aspects sociaux, et doivent être verrouillés de manière critique sur les impacts sociaux et économiques pour les familles des programmes de recasement. Sur la même note, il a été souligné qu'il ne faut pas supposer que l'amélioration physique pure peut automatiquement rendre la vie des habitants des bidonvilles meilleure.

Finalement, ONU-Habitat a présenté « l'indice de la prospérité », outils nouvellement développé pour s'orienter vers une approche plus holistique pour le suivi des villes. Des villes pilotes comme Mexico et Johannesburg sont suivies et évaluées en fonction des cinq indicateurs: productivité, qualité de vie, infrastructures, environnement, et égalité. Ces indicateurs sont définis plus précisément et devraient fournir une haute qualité de suivi et d'orientation pour les pays et les villes dans la conception de leurs politiques pour des villes inclusives.

## **Session sur la coopération Sud-Sud**

*Jour 2, 16:30 – 18:30*

Le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville, Maroc  
Président: M. Abdelouahadourzik, Gouverneur, Directeur des Affaires Juridiques (Ministère de l'Intérieur)  
Présentateurs: Claudio Acioly, Unité de développement des capacités, ONU-Habitat; Nezha Alaoui M'Hammdi, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, Maroc  
Rapporteurs: Abdelali El Qour, Directeur de l'Agence d'Urbanisme de Meknès, Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville ; Matthew French, Branche Logement et Amélioration des bidonvilles, ONU-Habitat

Le président a donné le contexte de la session et a souligné son objectif principal: échanger des expériences sur la coopération Sud-Sud (CSS) et identifier les champs pouvant mener à une meilleure CSS dans le domaine de l'amélioration des bidonvilles. Le président a souligné l'importance de la

decentralisation à travers laquelle les collectivités locales sont renforcées et habilitées à jouer un rôle central dans le développement urbain et l'éradication des bidonvilles.

Le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville s'est adressé à l'assemblée plénière et a expliqué que dans la préparation de cette conférence, l'intention du Maroc était de démontrer l'importance de la coopération Sud-Sud, et de voir comment les pays pourraient échanger leurs expériences pour en tirer des enseignements clés. Le ministre a souligné que, malgré tous les efforts internationaux, en particulier par ONU-Habitat, nous n'avons pas une véritable coopération Sud-Sud dans le domaine de l'amélioration et de la prévention des bidonvilles aujourd'hui. Le ministre a souligné que cette occasion peut être utilisée pour trouver de nouveaux mécanismes, pratiques et opérationnels, pour se diriger vers une meilleure coopération Sud-Sud. Le Maroc est ouvert à des formes d'institutionnalisation de la coopération Sud-Sud au travers d'approches bilatérales et concrètes avec les pays disposés à le faire.

Nezha Alaoui M'Hammdi, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Maroc, a parlé de l'importance de la CSS au Maroc. La CSS peut prendre plusieurs formes, mais se concentre principalement sur le partage d'expertise et d'expériences. Ce partage s'intéresse à une approche centrée sur l'homme pour le développement urbain: pour le développement des compétences et des capacités humaines. La coopération décentralisée peut permettre la consolidation de la lutte contre les bidonvilles favorisant de nouvelles approches qui sont soutenues par la dimension humaine, la participation, le soutien social et l'implication des habitants.

Claudio Acioly s'est attaché à explorer le sens et notre compréhension de la coopération Sud-Sud (CSS). En substance CSS est l'échange direct d'expériences et de soutien technique entre les différents acteurs des pays en développement. Il existe cinq caractéristiques distinctes de CSS par rapport à la coopération pour le développement traditionnelle: un fort accent sur le renforcement des capacités; un choix plus large de partenariats horizontaux; une efficacité des coûts, une meilleure adaptabilité, s'inspirer et approfondir les connaissances du Sud. L'importance d'une CSS décentralisée a été soulignée. Il a été noté qu'un large éventail de parties prenantes utilisent CSS - non seulement les gouvernements nationaux, mais aussi les autorités locales, les institutions académiques et les organisations de base.

M. Acioly a également présenté de nombreux exemples de CSS entre les différents acteurs dans les différentes régions, en soulignant que l'action prend place au niveau local - notamment à travers Shack / SlumDwellers International, qui fonctionne en tant que plateforme d'échange globale entre pairs. Un défi majeur dans tous les CSS est la nécessité d'améliorer les systèmes d'information ainsi que la gestion axée sur les résultats, et de montrer la valeur ajoutée de la CSS pour les projets de développement. M. Acioly a conclu en indiquant les voies à suivre et a introduit l'indice de prospérité d'ONU-Habitat, qui montre comment les villes performant dans un format diagrammatique. ONU-Habitat aide les pays à développer des activités de coopération Sud-Sud, par exemple, avec la création d'une plate-forme pour l'échange et le développement des connaissances; la négociation de la CSS, l'organisation d'ateliers, etc

Après les présentations, les participants ont partagé leurs expériences et leurs points de vue sur la CSS. De nombreux pays ont souligné leurs efforts de coopération fructueux au cours des deux dernières

décennies et expliqué les avantages que ceux-ci ont apporté à leurs projets, programmes et politiques. D'autres pays ont indiqué que la CSS est une approche relativement nouvelle pour le développement urbain et qu'en conséquence, ils ont une histoire et une expérience limitées dans ce domaine.

Plusieurs tendances clés ont émergé lors des discussions concernant les possibilités d'amélioration de la CSS. Tout d'abord, la nécessité de décentraliser les activités de coopération et d'habiliter les autorités locales et municipales à jouer un rôle de premier plan dans l'établissement, le maintien et l'évaluation des activités de coopération a été soulignée par de nombreux pays. En particulier pour l'amélioration des bidonvilles, un plus grand accent a été mis sur la coopération institutionnelle dans le secteur de la finance pour le logement et la modernisation des activités est indispensable si la mise à l'échelle doit être atteinte. Les participants ont exprimé l'importance d'utiliser la CSS pour donner la priorité à une approche centrée sur les personnes dans le développement urbain, approche qui est sous-tendue par la responsabilisation des parties prenantes, en particulier celle des habitants des bidonvilles et des organisations communautaires. Ceci est directement lié aux droits de l'homme et de faire des villes des espaces pour l'intégration et non l'exclusion.

Les participants ont noté la nécessité urgente de rendre la CSS durables : soit de s'engager dans une coopération en continu, de manière durable et pas seulement d'entreprendre des projets ad hoc pour résoudre les problèmes immédiats. Cela nécessite d'avoir des cadres stratégiques de coopération qui sont institutionnalisés, financés et maintenus au-delà des changements de gouvernement ou de la vie des projets. De même, les participants ont souligné la nécessité de bâtir des institutions solides dans le processus de coopération, ce qui demande de travailler avec, et non de reproduire, les structures existantes et d'œuvrer à renforcer les capacités institutionnelles pour l'élaboration de politiques à long terme plutôt que de se concentrer sur la résolution des problèmes immédiats seulement.

Tout au long de la session, de nombreux pays qui ont démontré un certain succès face au défi des bidonvilles ont exprimé leur volonté de soutenir et d'échanger avec d'autres pays. En particulier, le Maroc a réaffirmé son engagement et son intérêt à cet égard. L'invitation a été chaleureusement accueillie par de nombreux pays qui n'ont pas atteint un tel succès à ce jour dans l'amélioration des bidonvilles.

## Photos de la conférence



Moroccan Minister of State M. Abdellah Baha gives his remarks during the International Conference



Moroccan Minister of Housing and Urban planning M. Mohammed Nabil Benabdellah gives his remarks during the Conference opening



UN-Habitat Executive Director, Dr. Joan Clos gives his opening remarks



Mr. Alioune Badiane, Project Office Director, taking part in one of the sessions



Guests and speakers taking part during the Conference



Mr Daniel Biau addressing delegates during the presentation



Delegates taking part during the Development Partners Session



of the introductory/synthesis of questionnaires

Participants listening to the Country Presentations



The venue of the conference



The Financing Slum Upgrading Workshop, one of the four thematic workshops held on Day 2.



UN-Habitat Exhibition stand



Lunch being served

All photos © Julius Mwelu/UN-Habitat

## Déclaration de Rabat

### « Sortir des bidonvilles : un défi mondial pour 2020 »

**Nous**, les participants réunis à Rabat, Maroc, du 26 au 28 novembre 2012 pour la conférence internationale « Sortir des bidonvilles: un défi mondial pour 2020 », placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi, afin d'évaluer et partager les progrès mondiaux dans l'amélioration des conditions de vie des habitants des bidonvilles entre 2000 et 2010 et contribuer à la conception de stratégies de villes inclusives, durables et prospères;

**Exprimant** notre gratitude au Gouvernement du Royaume du Maroc et à ONU-Habitat pour les efforts déployés dans l'organisation et l'accueil de la conférence internationale;

**Mettant l'accent** sur notre engagement pour la promotion d'une urbanisation durable et **rappelant** le Sommet du millénaire des Nations Unies de 2000 et l'adoption des objectifs du millénaire pour le développement;

**Réaffirmant** la cible D de l'Objectif 7 du millénaire pour le développement «d'améliorer sensiblement les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants des taudis » et **reconnaissant** qu'un ménage habitant un bidonville est défini comme un groupe de personnes vivant sous un même toit et à qui il manque un ou plusieurs des éléments suivants: accès à l'eau potable, accès à un assainissement amélioré, sécurité foncière, surface habitable suffisante et logement durable;

**Rappelant** les résolutions du Conseil d'Administration d'ONU-Habitat, 23/16 sur la formulation d'une stratégie mondiale du logement et 23/9 sur la mise en place de stratégies et cadres mondiaux et nationaux pour améliorer, en dépassant la cible énoncée dans les objectifs du millénaire pour le développement, les conditions de vie des habitants des bidonvilles;

**Notant** l'irréversibilité de l'urbanisation et son impact sur le développement humain et la réduction de la pauvreté; et **considérant** l'importance des politiques d'amélioration, d'éradication et de prévention des bidonvilles dans la réduction de la vulnérabilité physique, sociale et économique des habitants des bidonvilles et dans le renforcement du capital social des communautés;

**Conscients** de la nécessité de promouvoir des stratégies inclusives d'amélioration, d'éradication et de prévention des bidonvilles allant au-delà de l'amélioration physique et environnementale et visant à intégrer les populations des bidonvilles politiquement, socialement, culturellement et économiquement avec l'objectif de réduire la pauvreté urbaine et les inégalités sociales ;

**Soulignant** la nécessité de consolider les acquis et l'importance d'engager de nouvelles actions à tous les niveaux prenant en compte la large variété des bidonvilles et des conditions de logement à travers le monde ;

**nous engageons à :**

1. **Mettre en œuvre** les principes universels reconnus pour l'amélioration, l'éradication et la prévention des bidonvilles, tels que l'arrêt effectif des expulsions illégales, l'habilitation des femmes et des jeunes, le développement d'une offre de logement abordable et accessible pour tous, la consolidation de l'accompagnement social, l'assurance d'une participation citoyenne sans considération de race, de sexe, de religion et de statut socioéconomique et la promotion de la responsabilité et de la transparence dans tous les programmes;
2. **Formuler, mettre en œuvre et promouvoir** des politiques et des législations urbaines inclusives et des stratégies nationales du logement basées sur des cadres institutionnels efficaces, la décentralisation et le renforcement des autorités locales (ou collectivités territoriales), des usages et des modes d'occupation du sol garantissant la mixité et renforçant le développement local ainsi que le financement durable de l'amélioration, de l'éradication et de la prévention des bidonvilles ;
3. **Appliquer plus systématiquement** des méthodes de planification urbaines initiées selon des démarches participatives et adaptées aux besoins, en tenant compte de normes d'urbanisation progressives, des besoins de densification urbaine et de systèmes fiscaux adéquats, et des instruments de coordination financière intersectoriels et inter-juridictionnels pour faciliter l'accès à un logement adéquat et aux services de base pour tous ;
4. **Accroître** l'allocation de ressources humaines et financières pour l'amélioration, l'éradication et la prévention des bidonvilles et élaborer des stratégies de financement mobilisant des aides publiques en tenant compte des revenus générés par la régularisation de l'occupation et la réutilisation des terrains libérés, afin d'investir davantage dans les infrastructures et les services urbains;
5. **Promouvoir** dans les politiques de logement l'intégration des principes de durabilité à travers la promotion de l'efficacité énergétique dans l'habitat, le respect de l'environnement et le recours aux techniques et matériaux innovants ;
6. **Mettre en place ou renforcer** des cadres institutionnels nationaux, tels que des forums urbains ou des comités habitat, pour faciliter un dialogue multisectoriel avec une grande variété d'acteurs afin de préparer la Conférence Habitat III et la nouvelle Stratégie mondiale du logement (Résolution 23/16);
7. **Appuyer**, à travers le dispositif intergouvernemental des Nations Unies, la définition d'un objectif global pour réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans les bidonvilles entre 2015 et 2030 dans le cadre de la formulation globale des nouveaux Objectifs pour le développement durable et du processus préparatoire de la Conférence Habitat III;



8. **Définir et renforcer** des systèmes nationaux de suivi et des objectifs nationaux pour réduire, dans chaque pays, la proportion des personnes vivant dans les bidonvilles entre 2015 et 2030, en prenant en compte l'expérience acquise jusqu'ici dans la mise en œuvre de la cible 7-D des Objectifs du millénaire pour le développement;
9. **Renforcer** l'échange des meilleures pratiques dans le cadre d'un approfondissement de la coopération Sud-Sud, y compris de la coopération régionale et triangulaire, et consolider nos partenariats et notre coopération avec tous les acteurs, y compris les autorités locales (ou collectivités territoriales), les acteurs non-gouvernementaux et les autres partenaires;
10. **Partager** largement, en coopération avec le Gouvernement du Royaume du Maroc et ONU-Habitat, les résultats de cette conférence et **assurer** un suivi au niveau mondial, régional, national et local, particulièrement dans le cadre de la préparation de la 24<sup>ème</sup> session du Conseil d'Administration d'ONU-Habitat.

Rabat, le 28 novembre 2012